

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2017

---

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF203

présenté par  
M. Giraud, rapporteur général

-----

### ARTICLE 44 DECIES

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer le texte adopté par le Sénat en première lecture. L'article 44 decies prévoit une exonération complète de droits de mutation à titre gratuit pour certaines parts de groupements agricoles.